

de se faire les protagonistes de la villégiature dans le Nord.

A North-Bay, on me dit que je ferais mieux de ne pas m'aventurer dans le Nord, vu l'état des chemins. La route gravelée Ferguson vaut n'importe quelle autre du même genre; les touristes qui voudront visiter l'Ontario septentrional n'auront pas à s'en plaindre. Sans doute, le pittoresque d'une route longeant le lac Supérieur serait merveilleux mais pas plus que celui de l'Ontario septentrional. Le prix de construction par là serait prohibitif et il faudrait bien une dizaine ou une quinzaine d'années pour terminer l'entreprise. Cette seule raison devrait engager à bien examiner les avantages de notre côté. Il se peut que le premier ministre d'Ontario ait pris une décision de nature, selon lui, à satisfaire la majorité de la population de l'Ontario septentrional; malheureusement, j'ai bien peu de renseignements précis sur le tracé actuellement arrêté. Mais je sais que partout ailleurs que dans la région que j'habite on a dépensé des millions de dollars pour la route transcanadienne, et je crois de mon devoir de demander au gouvernement de me renseigner exactement sur le sujet.

Je n'entends pas retenir le comité davantage. Je pourrais poursuivre longtemps et ajouter nombre de raisons en faveur du tracé via la zone septentrionale. Je dois dire que les journaux se sont montrés justes en exposant les deux côtés de la question. Je saisis l'occasion de demander au premier ministre, et au ministre du Travail qui proclame, et à juste titre, son attachement à cette région septentrionale de s'intéresser à notre cause et de voir à ce que nous recevions justice des autorités fédérales et provinciales. Nous n'avons pas à nous plaindre des autres régions du nord de l'Ontario, nous voulons l'avancement de tous. Cependant, nous sommes d'avis que le gouvernement, qu'il s'agisse du gouvernement provincial ou du gouvernement fédéral, ne devrait pas négliger une partie du pays qui plus tard fera vivre dix fois plus d'habitants qu'il en compte aujourd'hui. Actuellement, nous ne sommes pas représentés comme le sont les autres parties du Dominion, mais notre population augmentera certainement, et alors nous nous ferons entendre.

Pendant la dernière session du Parlement, le *Northern Tribune* rapporta un discours prononcé par l'honorable M. Finlayson à Kapuskasing, où il a dit que trois équipes d'arpenteurs, de concert avec les autorités fédérales, faisaient un tracé de la grande route. Le Gouvernement refusa de me donner des renseignements à ce sujet. Je crois que nous devrions pouvoir exposer notre cause, soit aux autorités fédérales ou aux autorités provinciales. Je sais que le ministre du Travail (M. Gordon) a compris la construction de la route

transcanadienne dans son programme politique, et j'en ai également fait un article de mon programme. Nous sommes tous du même avis, du moins en ce qui concerne la construction d'une route publique dans le nord de l'Ontario. Il ne faut pas oublier notre région; on ne peut pas l'ignorer. C'est un pays nouveau, et la route septentrionale est le tracé le plus court pour traverser la partie nord de l'Ontario. De plus, une route à travers la région du nord serait une révélation à tous ceux qui auraient la bonne fortune de la parcourir. Est-ce trop demander que de prier le Gouvernement de répondre d'une façon définie à cette question.

M. REID: Monsieur le président, je n'avais pas l'intention de discuter les affaires de Burnaby en ce moment. Cependant, le premier ministre a fait des déclarations que je ne peux pas passer sous silence. Ou le premier ministre ne connaissait pas la situation lorsqu'il a fait ces déclarations, ou d'autre part les paroles antérieures du ministre du Travail (M. Gordon) sont loin d'être vraies. Le 10 février, la question dont je vous entretiendrai a été soumise à la Chambre, et pour la gouverne de mes honorables collègues et tout particulièrement du premier ministre, je donnerai lecture de la déclaration faite alors par le ministre du Travail (M. Gordon) pour expliquer comment il se faisait que les municipalités ne pouvaient pas toucher leur argent. Lorsque j'aurai fini le comité sera convaincu, je crois, que je ne suis aucunement responsable de la cessation des paiements. A la page 100 (v.f.) des *Débats* du 10 février 1922, le ministre du Travail (M. Gordon) s'exprime ainsi:

Voilà en peu de mots l'état de la question pour ce qui est du gouvernement fédéral.

Il fait allusion aux \$3,371,644.69 prêtés à la Colombie-Anglaise pour l'aider à solder ses obligations à New-York, et aux \$2,300,000 avancés pour des travaux destinés au soulagement du chômage dans cette province. En plus de ces sommes, \$225,000 ont été avancés aux autorités provinciales pour leur permettre de maintenir leurs camps, au cours de la semaine même où le ministre du Travail (M. Gordon) parla dans cette Chambre. Puis, en terminant son exposé, il s'exprima ainsi:

Je n'ai pas sous la main les faits qui ont trait plus particulièrement à la région de Burnaby dont a parlé mon honorable ami, mais je puis dire que non seulement le gouvernement fédéral a fidèlement respecté les dispositions de son contrat avec la province de la Colombie-Anglaise, mais a même effectué les versements à cette province longtemps avant d'avoir reçu d'elle les pièces justificatives nécessaires. Je crois pouvoir affirmer à l'honorable député de New-Westminster (M. Reid) qu'en dépit de son inquiétude relativement à l'endroit auquel il a fait